



*Communiqué de presse,
Grasse, le 14 septembre 2011*



ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU POLE AZUR PROVENCE RENTREE 2011/2012

La préservation de la qualité de vie sur le territoire intercommunal repose sur la prise de conscience par les citoyens de tous âges, en particulier les enfants, de l'impact de nos comportements et mode de vie sur notre Environnement. A travers nos actes quotidiens, nous influençons durablement les écosystèmes qui nous entourent et l'équilibre de nos ressources naturelles. L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et l'implication de toutes et tous dès le plus jeune âge dans la préservation de leur cadre de vie représente un enjeu prioritaire pour le territoire intercommunal. Depuis 2006, à travers sa Charte pour l'Environnement, le Pôle Azur Provence engage donc chaque année des actions afin d'informer et de sensibiliser les scolaires (primaires, collèges, lycées) et le grand public afin de renforcer l'écocitoyenneté à l'échelle de l'intercommunalité.

Ces actions sont aujourd'hui renforcées par la création, en 2009, d'un service dédié à l'Éducation à l'Environnement et au développement durable (EEDD) au sein de sa direction Environnement et Cadre de vie du Pôle Azur Provence

Bilan de l'année scolaire 2010-2011

- **Dispositif 1** : « *Parcours thématiques de sensibilisation à l'Environnement et au développement durable* » : **7 classes participantes** :
 - o Ecole élémentaire St-Jacques - Grasse : 1 classe de CM2 et 1 classe de CE1,
 - o Ecole élémentaire du Bayle – Auribeau-sur-Siagne : 1 classe de CE1
 - o Ecole élémentaire Jean Rostand – Pégomas : 1 classe de CM1/CM2
 - o Ecole élémentaire St-Exupéry – Grasse : 1 classe de CLIS
 - o Ecole élémentaire Crabalona – Grasse : 1 classe de CE2 et 1 Classe de CM2

- **Dispositif 2** : **Appel à projet « Education vers un développement durable » (Ecoles primaires, Collèges, Lycées) : 4 projets lauréats**
 - o Collège Les Jasmins - Grasse : « Cycle de l'eau et énergies propres » et « Le compostage, un recyclage intelligent »
 - o Ecole maternelle Les Jasmins - Grasse : « Une école jardins »
 - o Ecole élémentaire St-Jacques - Grasse : « création d'une œuvre d'art collective avec des matériaux de récupération »

- **Dispositif 3** : « *Fête de la Nature* » du 16 au 19 mai 2011 (de la Grande section de maternelle au CM2) : **ateliers de découverte de la faune et de la flore locale en milieu naturel : 825 enfants** des 5 communes mobilisées dont
 - o 16 classes d'écoles primaires
 - o 6 groupes de centres de loisirs

- **Dispositif 4** : **Accompagnement vers un « Agenda 21 scolaire » (Ecoles primaires) : démarche de développement durable globale au sein de l'école : 4 écoles volontaires**
 - o Ecole élémentaire St-Jacques - Grasse
 - o Ecole maternelle Les Jasmins – Grasse
 - o Ecole maternelle St-Antoine – Grasse
 - o Ecole élémentaire St-Jean – La Roquette-sur-Siagne

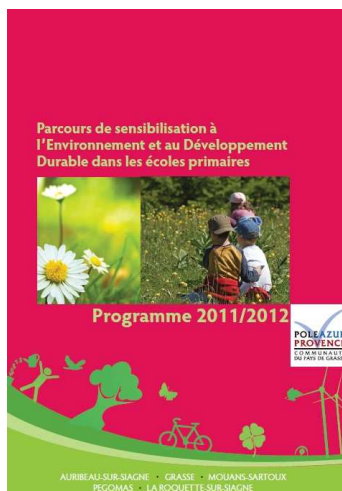
Programme Scolaire 2011-2012

Les actions à destination des scolaires s'inscrivent dans la convention de partenariat pour l'Education au développement durable signée le 25 juin 2010 avec les Inspections de l'Education Nationale de Grasse et de Val de Siagne pour soutenir les projets des écoles dans leur démarche d'Education au Développement Durable.

Les objectifs de cette convention sont d'atteindre la généralisation des actions d'Education au Développement Durable (EDD) sur l'ensemble du territoire du Pôle Azur Provence, d'en assurer l'animation et la coordination et de pérenniser le partenariat engagé entre le Pôle Azur Provence, l'Education Nationale et les acteurs institutionnels et associatifs locaux qui interviennent dans ce domaine.

Dans le cadre de cette convention, le Pôle Azur Provence propose donc aux écoles et établissements scolaires du territoire, pour la 2^{ème} année consécutive, un « Programme annuel d'action d'Education à l'Environnement et au Développement Durable » pour l'année scolaire 2011/2012.

Les dispositifs :



Dispositif 1: Lancement de la 2^{ème} édition des Parcours de Sensibilisation à l'Environnement et au Développement Durable intercommunal.

Date limite de candidature : 28 septembre 2011

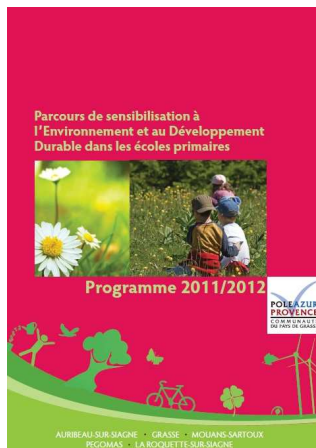
Public concerné: écoles primaires d'Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne.

Descriptif: Ce dispositif a pour objectif de mettre l'accent sur l'Education à l'environnement et au Développement Durable comme base de formation des éco-citoyens de demain dès l'école élémentaire. Il propose aux enseignants de construire un parcours pédagogique adapté et cohérent avec les programmes de l'Education Nationale, les projets d'école et les

compétences du Pôle Azur Provence. Il permet de valoriser des sites naturels, des équipements et des exploitations agricoles du territoire intercommunal.

Pour l'année scolaire 2011/2012, 4 parcours thématiques (Eau, Energies, Biodiversité, Agriculture périurbaine et locale) sont proposés aux enseignants.

Budget prévisionnel 2011 : 20 000 euros



Dispositif 2 : Appel à projets « Education vers un Développement Durable » 2011/2012.

Date limite de candidature : 28 septembre 2011

Public concerné: Ecoles primaires, collèges et lycées d'Auribeau-sur-Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne.

Descriptif: l'objectif est de soutenir la mise en œuvre opérationnelle d'actions concrètes de Développement Durable dans les établissements scolaires du territoire prévues dans les projets d'école (ou d'établissement) et/ou dans un plan d'actions « Agenda 21 scolaire » pour les établissements du territoire engagés dans cette démarche. Les projets

proposés devront concerner les domaines suivants :

- Alimentation
- Déplacements
- Déchets
- Eau et milieux aquatiques
- Energie
- Biodiversité – Espaces naturels
- Pollutions, nuisances, qualité de vie
- Solidarité locale

Calendrier prévisionnel:

- **juin 2011** : lancement de l'appel à projet
- **28 septembre 2011** : retour des dossiers de candidature
- **mi octobre 2011** : sélection des lauréats
- **4 novembre 2011** : délibération du Conseil Communautaire et signature d'une convention d'objectifs
- **mi novembre 2011/mai 2012** : réalisation des projets
- **Fin mai 2012** : restitution des projets lors de la **Fête de la Nature 2012**.

Budget prévisionnel 2011 : 6 000 euros



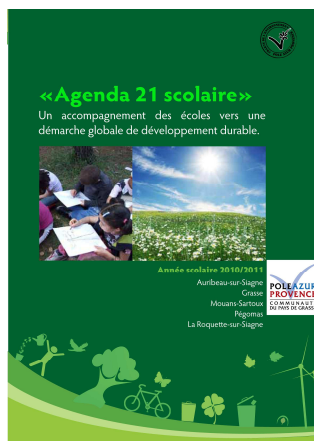
Dispositif 3 : Fête de la Nature - 3^{ème} édition: mai 2012

Public concerné: écoles primaires, centres de loisirs

La **Fête de la Nature** est une occasion exceptionnelle de faire partager les beautés et les richesses naturelles qui nous entourent, et de faire comprendre l'importance et les enjeux de la protection

de la biodiversité. Participer à cet événement est une manière ludique et éducative de prendre conscience que notre territoire mérite toute notre attention et notre respect.

Descriptif (prévisionnel): Pour les écoles et centres de loisirs des 5 communes : découverte de sites naturels et animations environnementales.



Dispositif 4 : Accompagnement vers un « Agenda 21 scolaire »

Public concerné : écoles primaires d'Auribeau-sur-Siagne, de Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne.

Descriptif : La mise en œuvre d'un « **Agenda 21 scolaire** » permet, par sa dimension participative et volontaire, de mobiliser et d'impliquer l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents d'élèves, périscolaires, personnel de service...) et des partenaires locaux (commune, communauté d'agglomération, associations...) pour engager une réflexion afin de mettre plus de cohérence et de transversalité dans les actions concrètes menées en faveur du développement durable au sein

d'un établissement scolaire.

Actuellement, 4 écoles du territoire sont en démarche « **Agenda 21** » :

- **A Grasse** : maternelle Saint-Antoine, Maternelle Les Jasmins, Ecole Elémentaire Saint-Jacques ;
- **A La Roquette-sur-Siagne** : Ecole élémentaire Saint-Jean.

Budget prévisionnel 2011 : 5 100 euros

Une grande journée de valorisation des projets d'Education à l'Environnement et au Développement Durable 2011/2012 menés par les classes tout au long de l'année et soutenus par le Pôle Azur Provence sera organisée en **mai 2012 à l'occasion de la Fête de la Nature aux Jardins du MIP (sous réserve)**

Les élèves viendront présenter à leurs camarades le fruit de leurs travaux de l'année.

Contact projet :

Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Direction de l'Environnement et Cadre de Vie

Sandrine Pellegrino

Chargée de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable

Tél : 04 97 01 12 73 – 06 68 93 02 41

Courriel : s.pellegrino@poleazurprovence.com